



Conseil de la Métropole Européenne de Lille du vendredi 14 octobre 2016

Les élus de la Métropole Européenne de Lille choisissent l'offre de COVAGE pour déployer la fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH) sur les 13 communes de la Vallée de la Lys¹ dépourvues jusqu'alors d'engagements d'opérateur.

**Suite à cette décision,
La MEL peut publier le planning de l'arrivée du très haut débit sur les 85 communes de son territoire, commune par commune**

Souhaitant apporter la fibre optique avec des branchements dans toutes les maisons (FTTH) aux 85 communes de la Métropole Européenne de Lille et à tous les métropolitains, même ceux qui habitent dans des maisons reculées, Damien Castelain, Président de la MEL, s'est impliqué personnellement sur ce dossier. En 1 an, la Métropole Européenne de Lille a trouvé une solution pour toutes ses communes et est en mesure de publier le planning de l'arrivée du très haut débit commune par commune avec ce choix délibéré pour les 13 communes dépourvues jusqu'alors d'engagements d'opérateur.

En effet, suite au constat de l'abandon par SFR des 70 communes sur lesquelles il était pourtant engagé depuis 2011, la Métropole Européenne de Lille avait dans un premier temps fait voter en décembre 2015 à l'ensemble de ses élus son plan de substitution pour 57 des 70 communes abandonnées et reprises par Orange pour un déploiement FTTH à l'horizon 2020. Les 13 autres communes abandonnées attendaient jusqu'à ce jour une solution.

«Je me réjouis d'accueillir sur notre territoire COVAGE, opérateur national, qui va investir près de 40 millions d'euros pour installer la fibre en FTTH sur 13 communes de la Vallée de la Lys. Toutes les communes de la MEL sont désormais assurées de disposer d'un accès à la fibre optique et dans les délais que nous avons fixés. Je ne me dessaisirai pas de ce dossier tant que toute la Métropole Européenne de Lille n'aura pas accès à la fibre optique! C'est un élément essentiel pour la qualité de vie des métropolitains et pour le développement économique et l'attractivité de notre territoire»

Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille

Suite à la délibération du Conseil du 14 octobre 2016, La Métropole Européenne va signer une convention avec COVAGE pour lui permettre de construire un réseau de fibre optique pour les 13 communes de la Vallée de la Lys

C'est au vu de la reconnaissance par l'Etat, le 1er avril 2016, de la défaillance de SFR dans

¹ * Armentières, Halluin, Linselles, Bousbecque, Erquighem-Lys, Comines, Wervicq-Sud, Deùlémont, Frelinghien, Warneton, Houplines, la Chapelle d'Armentières, Quesnoy-sur-Deûle.

l'exécution de ses engagements conventionnels vis-à-vis de la MEL, que la MEL a recouvré la possibilité de faire émerger, au bénéfice des 13 communes de la Vallée de la Lys, dépourvues d'engagements crédibles à date, une solution rapide, par tout dispositif, aux fins d'assurer le déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).

Ainsi, la MEL, encouragée par l'Etat, a défini un cadre de dialogue ouvert à tout opérateur, y compris SFR, garantissant la primauté de l'initiative privée pour la réalisation des déploiements FTTH, comme pour le reste du territoire métropolitain, et ce en conformité avec les lignes directrices de la stratégie gouvernementale définie dans le cadre du « Plan France Très haut Débit ».

Un « Appel à Manifestations d'Engagements d'Investissement », procédure inédite en France, a été lancé par la MEL en mai 2016, et les opérateurs ont été invités à y répondre pour la mi-juin 2016, en vue de recueillir des engagements étayés destinés à s'inscrire dans la convention de programmation et de suivi des déploiements FTTH (modèle national).

SFR n'a pas souhaité formuler de nouvelles propositions dans ce cadre engageant.

COVAGE, opérateur d'infrastructure reconnu nationalement, a manifesté son intention de s'engager, sur fonds propres et en cofinancement avec la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la réalisation d'un réseau FTTH sur les 13 communes de la Vallée de la Lys. Le planning de déploiement ambitieux, qui s'étale sur 3 ans (2017-2019), prévoit la commercialisation des premières prises courant 2018. Pour assurer cet objectif, les équipes locales de COVAGE ont d'ores et déjà entamé les études relatives au projet et ont réalisé plusieurs réunions de travail avec la MEL et les Maires des 13 communes. A terme, au minimum 44 000 foyers seront raccordés à la fibre optique.

« COVAGE est présent depuis longtemps dans la région Hauts-de-France à Arras, Dunkerque, Valenciennes, Cambrai et Calais, et plus récemment à Lille où nous apportons la fibre aux entreprises. Nous nous réjouissons de poursuivre notre implication sur la Métropole Européenne de Lille » argumente Jean-Michel Soulier, Président de COVAGE. *« En tant qu'acteur neutre et indépendant, nous souhaitons aider la MEL à accueillir une pluralité d'opérateurs de services sur son réseau, afin de répondre aux besoins pressants des particuliers en matière d'accès au très haut débit. »*

Les communes de La Vallée de la Lys, associées très étroitement à la démarche, ont pu mesurer le sérieux de la proposition de COVAGE, qui représente pour le territoire une promesse d'investissement de plus de 40 millions d'euros.

En contrepartie des engagements de COVAGE, la MEL donne un accès privilégié au guichet unique métropolitain facilitant le traitement des demandes des opérateurs conventionnés, aux informations utiles au déploiement des réseaux dans les champs de compétence qui sont les siens, et aux mesures d'accompagnement du déploiement des réseaux FTTH d'ores et déjà effectives, le tout en association étroite avec les communes concernées par les déploiements.

L'exécution de cette convention se fera dans le cadre d'un Comité de suivi avec l'opérateur.

Point de la situation sur les 57 communes reprises par Orange en décembre 2015

Sur les 57 communes reprises par Orange en décembre 2015, 28 communes ont été engagées dès cette année 2016: les études ont été réalisées, les implantations d'armoires ont été concertées pour 8 d'entre elles et ces concertations se poursuivent pour boucler l'ensemble des dossiers des 28 communes avant fin 2016. Les métropolitains de ces 28 communes verront donc s'implanter des armoires de rue dès le premier semestre 2017 et les premières prises seront proposées à la commercialisation sur ces communes à la fin 2017.

Pour autant, en 2017, en parallèle de ces déploiements, Orange va engager concrètement les 14 autres communes pour une livraison des premières prises en 2018.

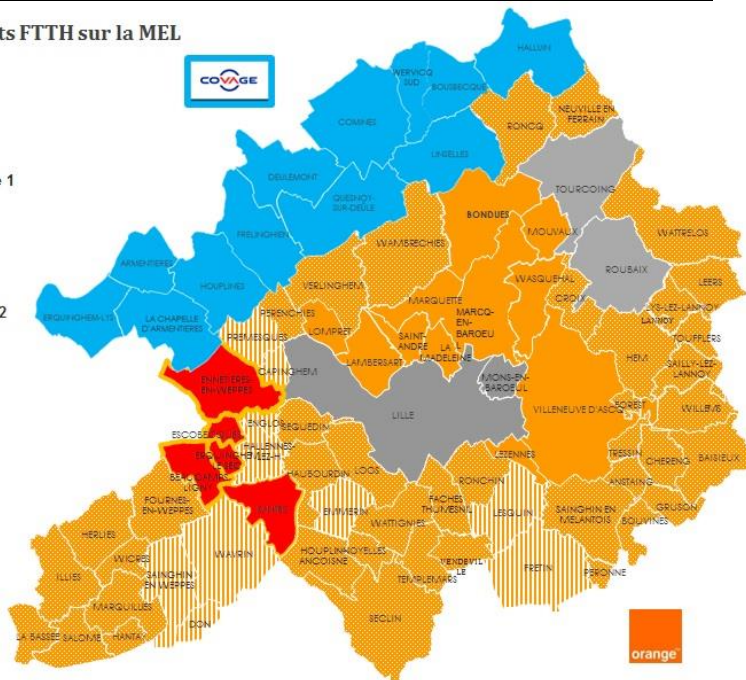
Les 10 communes de la phase 2 seront engagées au cours des années 2018-2019.

Avancement et perspectives des déploiements FTTH pour 100% des communes MEL

Point d'avancement des déploiements FTTH sur la MEL

Situation au 14 OCTOBRE 2016

- 
-  Convention Orange du 28 octobre 2013
98% de couverture
55% d'éligibilité
 -  Substitution Orange du 18/12/2015 – Phase 1
28 communes engagées en 2016
Premières éligibilités fin 2017
 - 14 communes engagées début 2017
Premières éligibilités fin 2018/début 2019
 -  Substitution Orange du 18/12/2015 – Phase 2
10 communes à engager en 2018/2019
 -  Montée en Débit 2017 – 5 communes
Démarrage Orange FTTH 2020
 -  Convention Covage du 14 octobre 2016
13 communes à engager 2017-2018
 -  Zone Très Dense / Hors AMII
Couverture 50%
Éligibilité 30%



À propos de la Métropole Européenne de Lille :

Au service des 85 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,1 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 179 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

À propos de COVAGE :

COVAGE est un opérateur d'infrastructures très haut débit, spécialisé depuis 2006 dans la conception, le déploiement et l'exploitation de réseaux en partenariat avec les collectivités locales. COVAGE exploite aujourd'hui 29 Réseaux d'Initiative Publique desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de COVAGE pour fournir des services à leurs propres clients.

COVAGE est particulièrement investi dans la région Hauts-de-France au travers de 6 Réseaux d'Initiative Publique (RIP) :

- 2 délégations de service public : le réseau de la Communauté urbaine de Dunkerque et celui de la Communauté urbaine d'Arras via ses filiales locales Dunkerque Grand Littoral Networks et Arras Networks.
- 3 partenariats d'activation : la boucle locale numérique de Calais et son agglomération ainsi que le réseau de Valenciennes Métropole, et le réseau de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.
- Un protocole d'accord pour la location des fourreaux de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

www.covage.com



Contacts presse MEL

Constance Tembremade (Constance RP) -
Conseillère presse du Président
06 66 83 68 61 - constance@constancerp.com

Clarisse Neveu – Attachée de presse
03 20 21 65 88 – cneveu@lillemetropole.fr

Contacts presse COVAGE

Nancy Boulanger - Responsable Communication
06 26 48 34 46 - nancy.boulanger@covage.com

Claire Lenormand / Angélique De Barros –
Attachées de Presse -OXYGEN
01 84 02 11 24 – clairel@oxygen-rp.com